

30 ans



Rapport d'activité **2015**



**Association paritaire pour la santé et la sécurité
du travail du secteur de la construction**

7905, boul. Louis-H.-Lafontaine, bureau 301
Anjou QC H1K 4E4
Tél.: 514 355-6190 1 800 361-2061
Télééc.: 514 355-7861 www.asp-construction.org

Table des matières

Mot du président	1
Mission	2
Présentation du secteur	3
Organigramme	4
Administration / conseil d'administration	5
Mot de la directrice générale	7
L'année 2015 ... en un coup d'oeil	8
L'ASP Construction souligne ses 30 ans !	9
Formation	11
Perfectionnement	13
<i>Cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction</i>	15
Information et communication	16
Conseil et assistance technique	20
Projets en collaboration	24
Ententes interprovinciales	25
Centre de documentation	26
États financiers au 31 décembre 2015	27

Mot du président

C'est avec plaisir que je vous présente les réalisations de l'ASP Construction pour l'année 2015. Je suis particulièrement fier des nombreuses actions menées qui lui ont permis de poursuivre sa mission avec conviction.



Il était une fois...

C'est en 1985 que l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction a été fondée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, avec le mandat d'offrir aux travailleurs et aux employeurs de son secteur des services *de formation, d'information, de recherche, de conseil et d'assistance technique.*

Trente ans plus tard, l'ASP Construction est devenue un organisme de référence en matière de prévention en santé et sécurité du travail pour sa clientèle, soit les employeurs et les travailleurs de l'industrie de la construction, les associations patronales et syndicales et les divers intervenants en santé et sécurité du secteur de la construction.

De nouveau, en 2015, la formation des travailleurs et des employeurs de l'industrie de la construction est demeurée au cœur des priorités. C'est près de 1 500 formations qui ont été données à plus de 19 000 participants et ce, partout à travers le Québec.

En ce qui a trait au cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (SSGCC)*, l'ASP a émis 32 398 attestations, soit 25 989 nouvelles et 6 409 duplicata.

L'Association a poursuivi et terminé la mise à niveau des formateurs de la 6^e édition du cours SSGCC. De plus, 32 nouveaux formateurs ont été accrédités.

Dans leurs activités de recherche, de conseil et d'assistance technique, les conseillères et les conseillers ont effectué 114 visites de chantier, en plus de participer activement à 5 comités en SST.

Concernant le volet information et communication, 4 bulletins *Prévenir aussi* ont été distribués à l'ensemble des intervenants patronaux et syndicaux, ainsi qu'aux 15 100 abonnés. De nouvelles publications ont été développées et certains documents ont été révisés. L'Association a également pris part à plusieurs événements, tels que congrès, colloques et expositions afin de promouvoir ses produits et ses services.

Soulignons aussi qu'à la suite des modifications réglementaires au dossier *Manutention et usage des explosifs*, la CSST a confié à l'ASP Construction le mandat de procéder à la mise à jour des connaissances des boute-feux et des foreurs.

Le développement des produits et des services de l'ASP Construction n'aurait pu être possible sans le travail d'équipe du personnel et la contribution des administrateurs aux orientations de l'ASP depuis 30 ans.

Si les résultats sont fort prometteurs, il n'en demeure pas moins que les défis pour continuer à améliorer les conditions de santé et de sécurité sur les chantiers s'annoncent à la fois emballants et considérables.



Benjamin Otis

Mission

L'ASP Construction a pour mission de fournir aux employeurs et aux travailleurs du secteur de la construction des services de formation, d'information, de recherche, de conseil et d'assistance technique en matière de santé et de sécurité du travail dans le but d'éliminer les accidents et les lésions professionnelles sur les chantiers de construction.

Afin de soutenir les employeurs et les travailleurs dans leurs efforts de prévention pour améliorer les conditions de santé et de sécurité sur les chantiers, l'ASP Construction élabore avec eux des moyens de prévention adaptés aux réalités du secteur pour éliminer les dangers et maîtriser les risques.

Nos valeurs

- Le paritarisme comme mode d'approche dans nos interventions.
- Le développement de l'autonomie professionnelle tant chez le personnel de l'ASP Construction que chez notre clientèle afin que la prévention soit l'affaire de chacun.
- La valorisation de la personne humaine, c'est-à-dire, adapter le travail à la personne.
- L'imputabilité des résultats en terme d'amélioration des conditions de santé et de sécurité sur les chantiers.

Notre engagement

La prévention des accidents du travail et des lésions professionnelles est notre raison d'être.

Notre clientèle

- Tous les employeurs et les travailleurs de l'industrie de la construction.
- Les associations patronales et syndicales de l'industrie de la construction.
- Les divers intervenants en santé et sécurité du secteur de la construction.



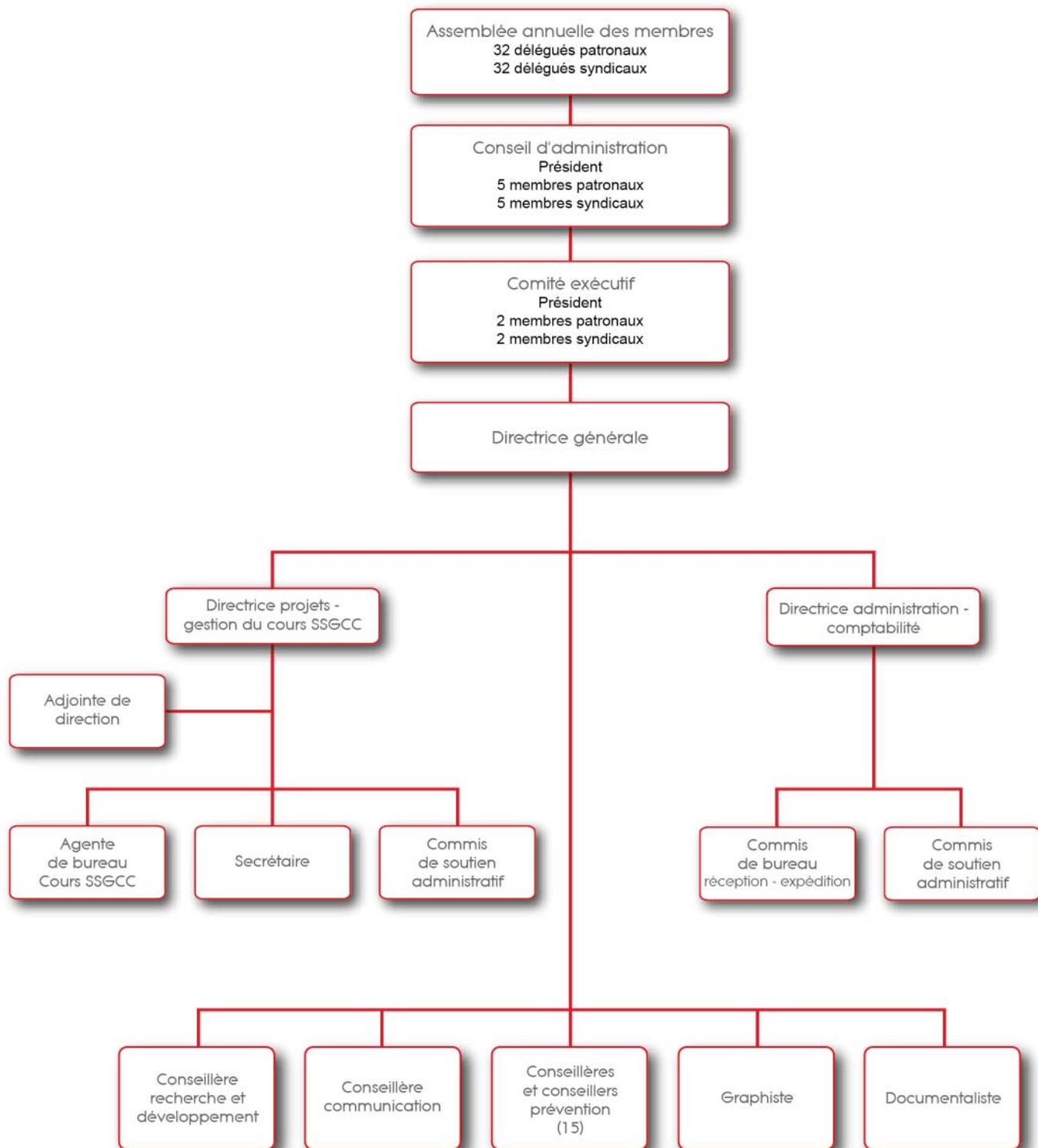
Présentation du secteur

Le secteur de la construction représente 34 634 employeurs qui cotisent à l'ASP Construction. Ces employeurs sont répartis dans les unités de classification suivantes :

Unité de classification	Titre de l'unité de classification
65130	Bureau de services professionnels en ingénierie ; bureau de services-conseils scientifiques
69960*	Réparation, installation ou entretien de machinerie de production ; exploitation d'une unité mobile de soudure
80020 Unité d'exception	Travail effectué à la fois dans les bureaux et à l'extérieur des bureaux
80030*	Travaux d'excavation ; travaux de pavage ; montage de clôtures ; installation de garde-fous ; location de grues avec opérateurs
80040*	Dynamitage ; forage ; mécanique des sols, pieux et fondations spéciales
80060*	Construction de lignes de transport ou de distribution d'énergie ; construction de postes de transformation d'énergie
80080*	Montage de charpentes métalliques et de réservoirs
80100*	Travaux de ciment ; travaux de bétonnage ; travaux de coffrage
80110*	Travaux de charpenterie ; travaux de menuiserie ; travaux de systèmes intérieurs ; travaux de peinture ; pose de revêtements souples ; pose du marbre, du granit, de la céramique ou du terrazzo ; travaux de plâtrage ou de tirage de joints ; travaux d'isolation
80130*	Travaux de couverture ; travaux de revêtement extérieur de bâtiments ; installation de gouttières
80140*	Travaux de maçonnerie
80150*	Travaux de verrerie ; travaux de vitrerie
80160*	Travaux de mécanique de chantier ; travaux de chaudronnerie ; travaux de plomberie et tuyauterie ; travaux de calorifugeage ; travaux relatifs aux systèmes de déplacement mécanisé
80170*	Travaux d'électricité
80180*	Travaux de ferblanterie
80190*	Installation d'équipement électronique, de systèmes d'alarme ou de contrôle
80200*	Travaux de réfrigération ; travaux de climatisation
80230*	Travaux paysagers ; installation de piscines ou de spas
80240*	Nettoyage à l'aide d'un jet sous pression
80250*	Travaux de serrurerie de bâtiments
80260*	Installation d'échafaudages ou de gradins
90010 Unité d'exception	Travail effectué exclusivement dans les bureaux

L'employeur classé dans une unité marquée d'un astérisque (*) peut aussi être classé, selon certains critères, dans au moins une unité d'exception.

Organigramme



À jour au 31 décembre 2015

Administration / conseil d'administration

Statuts

L'ASP Construction a été créée en vertu de l'article 99 de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*. Ses statuts constitutifs ont été approuvés par le conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) en vertu de la résolution A-24-85, du 21 février 1985.

Associations membres

Le conseil d'administration se compose d'un nombre égal de représentants de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) et des associations syndicales représentatives.

L'AECQ compte cinq membres au sein du conseil d'administration et représente, entre autres, les organismes suivants :

- l'Association de la construction du Québec (ACQ)
- l'Association des constructeurs de routes et de grands travaux du Québec (ACRGTQ)
- l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ).

Les associations syndicales comptent cinq membres qui représentent :

- la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ-Construction)
- le Conseil provincial (International)
- la Centrale des syndicats démocratiques (CSD-Construction)
- la Confédération des syndicats nationaux (CSN-Construction)
- le Syndicat québécois de la construction.

Délégués à l'assemblée annuelle

Les Règlements généraux de l'ASP Construction prévoient que les associations représentatives ont droit à un délégué par tranche de 3 % de leur représentativité, conformément à la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction*, chaque association ayant droit à un minimum de délégué. Pour sa part, l'association d'employeurs est représentée par un nombre de délégués égal au nombre de délégués désignés par les associations représentatives.

La délégation syndicale à l'assemblée annuelle 2015 s'établissait comme suit :

Association d'employeurs	Représentativité (%)	Nombre de délégués
	100 %	32
Associations syndicales	Représentativité (%)	Nombre de délégués
	43,85 %	14
	24,42 %	8
	12,73 %	4
	10,43 %	3
	8,55 %	3

Administration / conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est impliqué dans de nombreux dossiers.

Le conseil d'administration s'est réuni à *sept reprises* en 2015 et les discussions ont porté sur les sujets suivants :

- Un *comité aviseur* a été créé pour développer un *Plan d'action* afin de promouvoir les différents services de l'ASP Construction.
- L'*entente entre la CSST et l'ASP Construction* a été reconduite, reconnaissant l'Association aux fins de l'émission des attestations du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction*.
- La *mise à jour des connaissances des boutefeux et des foreurs* a été effectuée. À la suite de modifications réglementaires apportées au Code de sécurité pour les travaux de construction, la CSST a confié à l'ASP Construction le mandat de procéder à la mise à jour des connaissances de ces travailleurs spécialisés.

- Le *programme d'activité 2016* a fait partie des travaux réalisés. Il détaille les objectifs à atteindre au cours de l'année.
- La *collecte du numéro d'assurance sociale* pour l'émission des attestations du cours SSGCC a de nouveau été un sujet de discussion.
- Une *nouvelle convention collective* pour les employés de l'Association a été négociée et signée.
- Le *recrutement de la nouvelle directrice générale* a été au cœur des activités de l'automne 2015.

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 8 mai 2015, en présence de 24 délégués de la partie patronale et de 26 délégués de la partie syndicale. Les états financiers, ainsi que la version condensée du rapport d'activité ont été approuvés à l'unanimité par l'ensemble des délégués. Au cours de cette assemblée, 5 innovations en prévention ont été présentées.

Les membres du conseil d'administration

Président

- M. Benjamin Otis*, FTQ-Construction FIPOE

Directeur général

- M. Paul Héroux

Administrateurs patronaux

- M. Luc Boily, ACRGTQ (absent sur la photo)
- M. Pierre Dion*, AECQ
- Mme Annie Laberge*, Régulvar, trésorière
- M. Sylvain Parisien, ACQ
- M. Dominic Robert, APCHQ

Administrateurs syndicaux

- M. Camillien Bouchard, FTQ-Construction, Section locale 9 (absent sur la photo)
- M. Daniel Gagné*, Conseil provincial (International), secrétaire archiviste
- M. Guy Terrault*, CSD-Construction
- M. Martin Lemieux, Syndicat québécois de la construction
- M. Bertrand Gauthier, CSN-Construction

* Membre du comité exécutif



Mot de la directrice générale

Il me fait plaisir de vous adresser ces quelques mots dans le cadre de mon premier bilan annuel à titre de directrice générale de l'ASP Construction.

Pour moi, *la prévention représente une démarche qui se construit en équipe* par la mise en place de mesures afin de préserver la santé et la sécurité des travailleurs et d'améliorer leurs conditions de travail.

Ainsi donc, au cours des dernières années, j'ai eu la chance de participer et d'animer des comités en santé et sécurité du travail (SST), puis d'accéder à un poste de direction en *Prévention SST*.

De 2010 à 2015, j'ai assisté à l'assemblée générale annuelle de l'Association et au printemps 2015, lorsque le directeur général, M. Paul Héroux, a annoncé qu'il prendrait sa retraite à la fin de l'année, je me suis dit que ce poste représenterait une belle continuité dans mon cheminement de carrière.

J'ai suivi la procédure d'embauche et lorsqu'on m'a offert le poste, je n'ai pas hésité un seul instant et j'ai accepté avec un immense plaisir. Je perçois cette opportunité comme un défi professionnel tout autant que personnel.

Je remercie les membres du conseil d'administration de leur engagement et de leur assiduité aux sept rencontres du conseil au cours de l'année. Je suis persuadée qu'ensemble, nous saurons conduire l'ASP Construction vers de nouveaux horizons.



Mme Sylvie L'Heureux, nouvelle directrice générale de l'ASP Construction, en compagnie de M. Paul Héroux, directeur général de l'Association de 1995 à 2015.

En terminant, je ne peux passer sous silence le travail exceptionnel du personnel de l'ASP Construction qui, jour après jour, offre des services de qualité à notre clientèle, autant l'équipe à l'interne que celle sur la route. Je me sens privilégiée de pouvoir compter sur des gens passionnés par cette valeur qu'est la prévention.

Je les remercie sincèrement !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sylvie L'Heureux'.

Sylvie L'Heureux, ing.

Nouveaux horizons

L'année 2015 ... en un coup d'oeil

L'ASP Construction en quelques chiffres :

- 1 499 formations données à plus de 19 000 participants
- 6 mises à niveau de la 6^e édition du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* ont été données à 79 formateurs accrédités
- 3 sessions de formateurs de la 6^e édition du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* dont 32 participants ont obtenu leur accréditation
- 32 398 attestations du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* émises dont : 25 989 nouvelles et 6 409 duplicata
- 4 publications du bulletin *Prévenir aussi* tiré à 16 500 exemplaires et distribué au 15 100 abonnés
- 150 942 exemplaires de documents produits par l'ASP Construction ont été distribués à notre clientèle
- 114 visites de conseil et d'assistance technique sur 88 chantiers.



L'ASP Construction souligne ses 30 ans !

C'est grâce à son personnel dévoué, créatif, animé par l'esprit de collaboration et impliqué dans un mouvement de changement qui vise à améliorer les conditions de travail sur les chantiers de construction du Québec que l'ASP Construction est aujourd'hui devenue une référence en matière de santé et sécurité du travail.

Travail d'équipe



De gauche à droite, rangée arrière : Sylvie Pineault, Denise Thibodeau (retraîtée), Rita Côté, Marc C
Rangée du milieu : Gaby Locas, Valérie Bell, Michèle Sinotte, Hayet Djebbour, Catherine Auger, Lu
Rangée avant : Marco Rancourt, Nathalie Therrien, Sylvie L'Heureux (directrice générale actuelle), I
Absents sur la photo : Lossgrieving Lopez, Shpresa Salihu et Bernard Teasdale.

30
ans



ôté, Cassie Baril, Danielle Joannette (retraîtée), Isabelle Dugré, Danny Lapointe, Sylvain Messier, Pierre Abran, Luc Bertrand.
cie Brunet, Karine Lafontaine, Caroline Lavoie, Marie-Josée Aubert, Jean Houde, Louise Lessard, Charles Blais.
Paul Héroux (directeur général de 1995 à 2015), Julie Bouchard, Rita Henry (retraîtée) et Linda Gosselin.

Formation

Il est important d'identifier et d'évaluer les risques inhérents à certains travaux afin de les planifier de manière sécuritaire en fonction des dangers liés à l'environnement de travail.

C'est là que la formation en SST prend tout son sens !

Développement de savoir-faire

C'est par le biais de la formation que les travailleurs et les employeurs acquerront les notions qui leur permettront de prendre les bonnes décisions pour établir des mesures concrètes et efficaces en prévention.

L'année 2015 a permis à l'ASP d'établir de nouveaux records : **1 499 formations** ont été données à **plus de 19 000 participants** partout au Québec.

Les formations les plus demandées sont :

- *Prévention contre les chutes dans le secteur de la construction (179)*
- *Sécurité lors de travaux d'enlèvement de l'amiante (173)*
- *Procédures sécuritaires pour les travaux en espace clos (172)*
- *Utilisation sécuritaire des plates-formes de travail élévatoires automotrices (151)*
- *Protection respiratoire (109)*

Certaines formations ont été révisées afin d'arrimer l'information avec les changements réglementaires, soit :

- *Sécurité lors de travaux dans des tranchées et des excavations*
- *Sensibilisation au bruit dans le secteur de la construction*
- *Signaleur de chantier routier*
- *Utilisation sécuritaire des plates-formes de travail élévatoires automotrices*

Voici la liste complète des **formations** données en 2015 :

- *Cadenassage (61)*
- *Conduite sécuritaire de chariots élévateurs (59)*
- *Élingage : éléments de sécurité (27)*
- *Ergonomie dans la construction (1)*
- *Essai d'ajustement qualitatif (90)*
- *Atelier d'essais d'ajustement qualitatif (8)*
- *Évaluation pratique de conduite de chariots élévateurs (12)*
- *Évaluation pratique de conduite de plates-formes de travail élévatoires (33)*
- *Exposition au plomb : risques et mesures de prévention (9)*
- *Formateur de signaleur de chantier routier (3)*
- *Gestion de la prévention sur les chantiers de construction (10)*
- *Organisation de la circulation sur les chantiers et manœuvres (1)*
- *Pause-sécurité (17)*
- *Prévention contre les chutes dans le secteur de la construction (179)*
- *Prévention des maux de dos (4)*
- *Prévention en milieu riverain: travaux au-dessus ou à proximité d'un cours d'eau (51)*
- *Procédure de sécurité lors de présence de monoxyde de carbone (7)*
- *Procédure de travail sécuritaire dans les espaces clos (172)*
- *Protection respiratoire (109)*
- *Protection respiratoire avancée (8)*
- *Sécurité lors de travaux dans des tranchées et des excavations (32)*
- *Sécurité lors de travaux d'enlèvement de l'amiante (173)*
- *Sensibilisation au bruit dans la construction (1)*
- *Signaleur de chantier routier (19)*
- *Silice cristalline dans la construction (86)*
- *SIMDUT (33)*
- *Techniques d'enquête d'accident (13)*
- *Transport des matières dangereuses (39)*

Formation

- *Travailler hors tension (14)*
- *Travaux à proximité des lignes électriques (16)*
- *Travaux sécuritaires en présence de moisissures et champignons (20)*
- *Utilisation sécuritaire de la découpeuse à disque thermique (2)*
- *Utilisation sécuritaire des échafaudages sur cadres métalliques (32)*
- *Utilisation sécuritaire des plates-formes de travail élévatoires automotrices (151)*

Demandes ad hoc – mini session

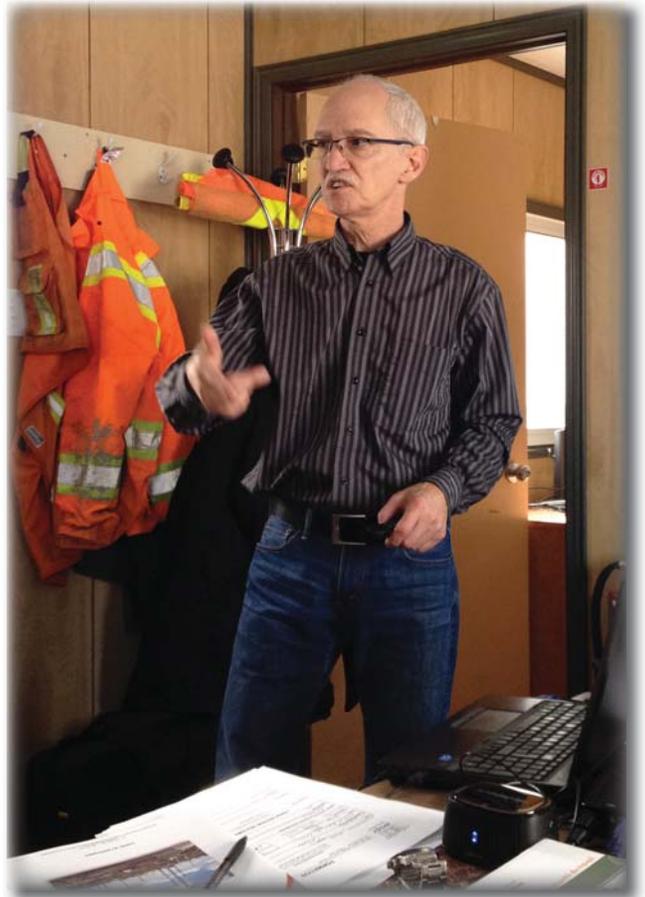
- *Tolérance Zéro / Diligence raisonnable (2)*
- *Amiante / Silice (2)*
- *Amiante et protection respiratoire combinés (1)*
- *Protection respiratoire avancée (2)*

Formation Agent de sécurité

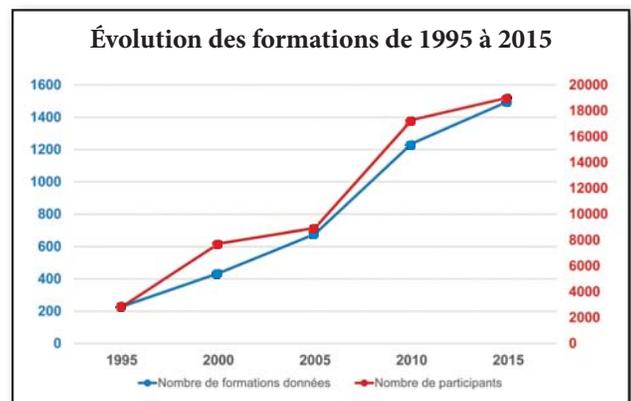
En collaboration avec l'AECQ, une formation *Agent de sécurité* a été donnée à 19 participants au Collège Ahuntsic.



Sylvain Messier, conseiller en prévention, expliquant le résultat d'un exercice pratique à un participant.



Jean Houde, conseiller en prévention, lors d'une formation *Gestion de la prévention sur les chantiers de construction*.



Perfectionnement

Au cours du dernier exercice, le personnel a participé à 44 activités de perfectionnement.

Les employés ont la chance de parfaire leurs connaissances en SST et ainsi d'accroître leurs compétences. Par la suite, ces informations sont transférées à l'ensemble de l'équipe et à notre clientèle par le biais des publications, des visites de chantiers et des formations.

En voici la liste :

Conférences

- Contraintes thermiques – CSST (1 personne)
- Gestion de la santé et de la sécurité au travail - ÉTS (1 personne)
- Les espaces clos : réglementation et accidents – CSST/ÉTS (1 personne)
- L'impact des recherches : mesure, approches et application au domaine de la SST – IRSST (1 personne)
- Cadenassage : une étape primordiale pour sauver des vies! – GRV (1 personne)
- Les normes dans la réglementation – J. Arteau ÉTS
- Lac Mégantic – Gestion de la SST – André Tartre ÉTS
- Développement d'une méthode d'identification des biosignaux dans l'oreille – ÉTS
- Les plates-formes élévatrices préoccupations actuelles – ÉTS
- La protection auditive – 3M et SPI
- Protection contre les bioaérosols – CSST
- À l'écoute des problèmes d'audition pour bien les prévenir - CSST
- Logiciel I-Blast ProTekRoc (1 personne)
- Les modifications au CSTC en regard de la prévention des chutes – CSST (8 personnes)
- « Le SGH, vous connaissez ? » – APSSAP (7 personnes).

Formations

- Bruit environnemental – CEPI (1 personne)
- Sécurité en matière d'électricité au travail selon la norme CSA Z462 2015 – Centre patronal SST (1 personne)
- Risques électriques / Travail hors tension (Z462) – CSST (3 personnes)
- Exposition professionnelle à l'amiante : métrologie, effets sur la santé, contrôle et surveillance – AQHSST (1 personne)
- Comment bâtir son réseau avec LinkedIn – Renée Fortin Chambre de commerce de Montréal (2 personnes)
- Comprendre la réglementation TMD – Fernando Gaertner CFT Canada (1 personne)
- Placement en ligne et embauche – Alizé ressources humaines (1 personne)
- Signaleur de chantier routier – AQTR (1 personne)
- Procédure pour les travaux en espaces clos – ASP (1 personne)
- Prévention des chutes de hauteur – ASP (1 personne)
- Sécurité lors de travaux d'enlèvement d'amiante – ASP (1 personne)
- Protection respiratoire et atelier sur les essais d'ajustement qualitatif (fit test) – ASP (3 personnes)
- Protection respiratoire avancée – ASP (6 personnes)
- Utilisation sécuritaire des plates-formes de travail élévatrices automotrices – ASP (2 personnes)
- Évaluation pratique sur les plates-formes – ASP (2 personnes)
- Technique d'enquête d'accident – ASP (1 personne)
- Prévention des risques en présence de monoxyde de carbone – ASP (2 personnes)
- Protection antichute – Lise Caron de Dynamic (13 personnes)

Partage

Perfectionnement

- La détection de gaz – AQHSST (1 personne)
- Inspection d'un harnais – Gravi T Zéro (1 personne)
- Programme cadre de prévention du CHU et prévention des infections – CHU Ste-Justine (1 personne)
- Le SIMDUT 2015 – Esther Thibault APSSAP (3 personnes)
- Placement en ligne et embauche – Emploi Québec (1 personne)
- Comment gérer un employé difficile – Emploi Québec (1 personne)
- Comment gérer les conflits – CRHA (1 personne)
- Webinaire sur la protection respiratoire – SPI (1 personne)
- Webinaire sur le cadenassage – SPI
- Secourisme en milieu de travail – Santinel (5 personnes)
- 12 règles de survies – Groupe Mobile (1 personne).



Des conseillers en prévention de l'ASP Construction assistent à une présentation sur la protection antichute donnée par Mme Lise Caron de Dynamic.

Cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction

L'objectif de ce cours est de transmettre les notions de base en santé et sécurité du travail à la main-d'œuvre du secteur de la construction, afin que celle-ci puisse exercer son travail en toute sécurité.

Le cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* (SSGCC) est un prérequis pour toute personne voulant œuvrer sur un chantier de construction au Québec. Cette formation d'une durée de 30 heures, est composée de 20 modules et permet à l'apprenant d'obtenir son attestation.

Le renouvellement de l'entente entre la CSST et l'ASP Construction, reconnaissant l'Association aux fins de l'émission des attestations aux apprenants ayant suivi le cours SSGCC, a été reconduite.

Ont signé cette entente, messieurs Michel Després, président du conseil d'administration et chef de la direction de la CSST, Benjamin Otis, président du conseil d'administration de l'ASP Construction et Paul Héroux, directeur général de l'ASP Construction.

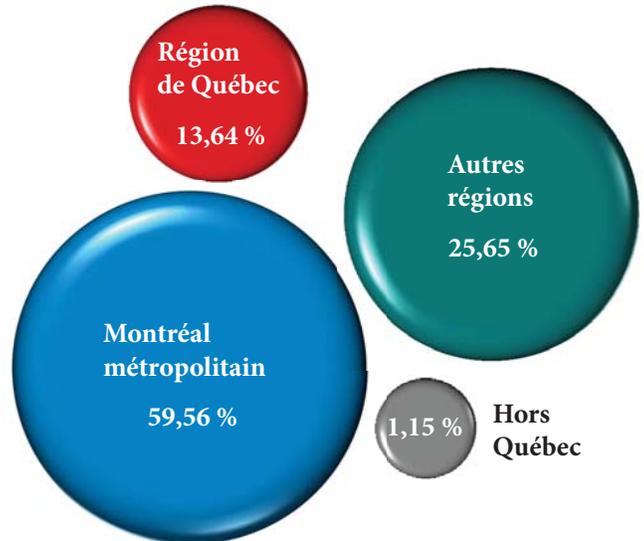
En 2015, l'ASP a émis **32 398 attestations, soit 25 989 nouvelles et 6 409 duplicata.**

Les réseaux scolaires ont formé la majorité des apprenants, soit 75,37 %, alors que les associations patronales et syndicales ont formé les autres.



Caroline Lavoie, conseillère en prévention, donnant une session de formateurs du cours SSGCC.

La répartition provinciale des apprenants était la suivante :



L'Association a poursuivi et terminé la mise à niveau des formateurs de la 6^e édition du cours : 6 formations auxquelles 79 formateurs francophones ont participé et une pour les formateurs anglophones.

Également, 3 sessions de formateurs ont été données par les conseillères et les conseillers de l'ASP, accréditant ainsi **32 nouveaux formateurs** aptes à offrir le cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction*.

Le personnel de l'Association a aussi complété la version anglaise de la 6^e édition du cours.



Information et communication

En complémentarité de ses actions sur les chantiers, l'Association produit de nombreux documents afin de diffuser à tous les intervenants du secteur des informations pertinentes sur la prévention du travail.

Prévenir aussi

Le bulletin *Prévenir aussi* a été publié à quatre reprises au cours de l'année et distribué aux **15 100 abonnés**. Il est possible de consulter le bulletin sur le site Web de l'Association.

Les sujets présentés traitaient, entre autres, des gants de protection, de la prévention de la surdité, des changements réglementaires concernant le transport des matières dangereuses, le signaleur de chantier routier et les pompes à béton. Aussi, un article sur la prévention des incendies a été publié, accompagné d'un formulaire d'inspection incendie.

Diffusion



Site Web

Le site Web de l'Association permet à notre clientèle d'obtenir toute l'information relative à l'ASP, de commander les nombreuses publications, de lire le bulletin *Prévenir aussi*, d'accéder aux services du *Centre de documentation*, de télécharger les différents formulaires, d'obtenir des informations sur les formations ainsi que sur le cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction*, et de consulter la section *Foire aux questions*.



Le nombre de visites effectuées sur le site s'est élevé à **113 237**, et de ce nombre, 67 % étaient de nouveaux visiteurs !

Information et communication

Diffusion

Publications

Au cours de l'année, *150 942 exemplaires* des publications ont été distribués aux travailleurs et aux employeurs de la construction, ainsi qu'à nos partenaires, soit 72 446 documents relatifs au cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* et 78 496 autres documents (affiches, guides, fiches de prévention, etc.).

Quelque 59 documents ont fait l'objet d'une réimpression, souvent accompagnée d'une mise à jour, dont :

Affiches

- *Atteignez des sommets en prévention*
- *Attention – Travaux en espace clos*
- *Trousse de premiers secours*
- *Attention – Travaux en hauteur*
- *Cadenasser, c'est ce qu'il faut faire!*
- *Chantier de construction – Personnel autorisé seulement*
- *Danger – Accès interdit*
- *Danger – Risque électrique*
- *Planifier, c'est-ce qu'il faut faire!*
- *Port obligatoire des bottes et du casque de sécurité*
- *Port obligatoire des lunettes de sécurité*
- *Port obligatoire du gilet de sécurité*
- *Port obligatoire du harnais de sécurité*
- *Port obligatoire du harnais de sécurité – 2 attaches*
- *Premiers secours*
- *Signaux de levage*
- *Trousse de premiers secours*
- *Urgence – Point de rassemblement*

Aide-mémoire

- *Signaleur de chantier routier*
- *Élingues et accessoires de levage*

Autocollants

- *Ajustez vos gardes*
- *Port obligatoire d'une visière de sécurité*
- *Port obligatoire de lunettes de sécurité*
- *Danger – N'approchez pas des lignes électriques*

Cahiers de l'apprenant pour les formations

- *Amiante*
- *Cadenassage*
- *Cadenassage (supplément d'information)*
- *Conduite sécuritaire de chariots élévateurs*
- *Le signaleur de chantier routier*
- *Utilisation sécuritaire de l'échafaudage à cadres métalliques*
- *Conduite sécuritaire de chariots élévateurs*
- *Travaux sécuritaires en présence de moisissures et de champignons*
- *Pour en finir avec les moisissures (supplément d'information)*
- *Protection respiratoire*

Information et communication

Carnet de bord / Fiche d'inspection

- *Fiche d'inspection quotidienne des chariots élévateurs*
- *Fiche d'inspection quotidienne des plates-formes de travail élévatrices automotrices*
- *Grue mobile*

Cédéroms

- *Le signaleur de chantier routier*

Fiches de prévention

- *Le harnais de sécurité*
- *Les échelles et les escabeaux*
- *Les liaisons antichute*
- *Les systèmes d'ancrage de garde-corps sur des toits plats*
- *Les tranchées et les excavations : prévenir les dangers d'effondrement*
- *Les travaux près des lignes électriques aériennes*

Guides

- *Amiante*
- *Le bruit dans la construction*
- *Le cadenassage*
- *Les chariots élévateurs*
- *Les plates-formes de travail élévatrices*
- *Matières dangereuses et SIMDUT*
- *Travailler hors tension !*

Autres

- Autocollant 30^e anniversaire
- Étiquettes adresse ASP
- Feuilles *Pause sécurité*
- Bannière présentant les services de l'ASP, avec les nouvelles couleurs (gris et rouge)
- Attestation *Signaleur de chantier routier*
- *Étiquettes d'inspection pour échafaudage (verte, jaune et rouge)*
- Rapport d'activité 2015 en version abrégée
- Tablettes / bloc note 30^e anniversaire

Nouveaux documents

De nouveaux documents ont aussi été développés :

- la fiche de prévention *Les appareils de protection respiratoire*
- la fiche de prévention *La protection auditive*
- un *Journal de tir*
- le *Répertoire des formations et des publications 2015-16*
- un formulaire d'inspection incendie / travaux de construction.

Information et communication

Événements - conférences

Présents à **22 événements** dans 10 régions du Québec, dont le *Grand Rendez-vous SST* de la CSST, les conseillères et les conseillers de l'ASP ont également donné **11 conférences** auprès de notre clientèle.

L'ASP a été présente aux événements suivants :

Bas-St-Laurent

- Visite salon et conférence ouverture Michel Pérusse CSST RDL

Chaudière – Appalaches

- Prix *Santé et sécurité du travail* (jury et remise de prix)

Côte-Nord

- Colloque CSST à Baie-Comeau (présence et kiosque)

Estrie

- Colloque CSST (présence, conférence et kiosque)

Lanaudière

- Tournée régionale CSST / ASP ayant pour thème « La prévention des chutes de hauteur chez les couvreurs » (participe à l'organisation, conférence) : 161 personnes ont participé à cette tournée.

Laurentides

- Rencontre annuelle CSST Plan d'action – Régions 3L (présence)
- Participation en tant que jury lors de la sélection des *Grands Prix SST*

Montréal

- Jury national des *Grands Prix SST* (jury)
- CSST : Présentation programme de prévention Chantier Turcot
- *Grand Rendez-vous SST* de la CSST (présence)
- Les ELLES de la construction
- Congrès de la FIPOE (présence)
- *Grands Prix SST* de Montréal



Karine Lafontaine, conseillère en prévention, lors du *Grand Rendez-vous santé et sécurité du travail* de la CSST.

Outaouais

- Tournée régionale organisée en collaboration avec la CSST, l'ACQ, les syndicats et l'agence de santé ayant pour thème « La silice cristalline dans la construction » (participe à l'organisation, formation) : 43 personnes ont participé à cette tournée.

Québec

- Congrès ACRGTQ (présence, membre du jury *Prix Gestion SST*)
- Forum SST (présence, kiosque)
- Gala *Prix Gestion SST* (jury et présence)
- Gala *Grands Prix SST* région de Québec (jury et présence)
- Colloque Société d'énergie explosive du Québec : 200 personnes ont participé à ce colloque
- Congrès ressources humaines, activités plénières, conférence, salon d'exposant
- Tournoi de golf annuel de l'AECQ (présence)

Saguenay – Lac-Saint-Jean

- Colloque régional CSST (assiste)

Conseil et assistance technique

Par l'entremise de son personnel, l'Association soutient les entreprises dans la planification sécuritaire de leurs travaux et dans la gestion quotidienne de la prévention afin de rendre les chantiers davantage sains et sûrs.

Les interventions de conseil et d'assistance technique répondent à des besoins formulés par les employeurs, les travailleurs et les partenaires du secteur de la construction. Les démarches de l'ASP visent à soutenir ces derniers, et ainsi, à améliorer les conditions de santé et de sécurité sur les chantiers du Québec.

Au cours de l'année, les conseillères et les conseillers ont effectué **114 visites sur 88 chantiers**. De plus, que ce soit par l'entremise de rencontres, de recherches documentaires ou terrain, le personnel de l'ASP a effectué **156 interventions** auprès de sa clientèle et participé activement à **5 comités de chantier en SST**.

Les actions réalisées ont surtout porté sur des conseils pratiques comme :

- les mesures à prendre pour corriger les situations déficientes
- le soutien aux gestionnaires dans la planification et la coordination de la prévention sur les chantiers
- les conseils et les recommandations sur les outils de prévention utiles pour planifier le travail de façon sécuritaire
- le maintien des contacts avec les agents de sécurité, les travailleurs et les employeurs.

Entraide



La conseillère en prévention, Karine Lafontaine, en compagnie de l'agent de sécurité André Daigle sur le chantier Saint-Bruno-sur-le-lac de Corel Construction.



Le comité « Prévention des chutes de hauteur » lors d'une activité de promotion auprès des couvreurs de la région de Lanaudière. Sur la photo : Mme Chantal Beaudoin de la Direction régionale CSST de Lanaudière, M. Luc Bertrand et Mme Valérie Bell de l'ASP Construction, et messieurs Michel Labbé et Jacques Tétrault de la Direction régionale CSST de Lanaudière.



Charles Blais, conseiller en prévention, discutant avec un travailleur et l'agent de sécurité André Daigle, sur le chantier Saint-Bruno-sur-le-lac de Corel Construction.

Conseil et assistance technique

Les visites de chantier permettent de soutenir les entreprises dans la planification sécuritaire de leurs travaux et dans la gestion quotidienne de la prévention afin de rendre les chantiers davantage sécuritaires.

Ces visites sont effectuées partout à travers le Québec, en voici la répartition :

- Chantiers commerciaux et institutionnels (63)
- Chantiers génie civil (15)
- Chantiers industriels (12)
- Chantiers résidentiels (24)

- Rapport d'intervention (21)
- Intervention en prévention (rencontre / information / recherche terrain / recherches documentaires) (156)

Entraide

Comité de chantier

Les conseillères et les conseillers de l'ASP ont participé aux comités de chantier suivants :

Côte-Nord

- Romaine 3

Montréal

- CHU Ste-Justine
- Échangeur Turcot

Saguenay – Lac-St-Jean

- Pont Dubuc

St-Jean sur Richelieu

- Garnison St-Jean

Comités

L'Association s'est à nouveau impliquée auprès de comités.

Comité de révision du Code de sécurité pour les travaux de construction

- Participation aux rencontres du comité de révision du Code de sécurité pour les travaux de construction. L'ASP assiste à titre d'observateur. Cependant, il arrive que l'opinion du représentant de l'ASP soit sollicitée particulièrement pour les questions de formation et d'information.

Sous-comité de révision du Code de sécurité pour les travaux de construction :

Appareils de levage de travailleurs

Mandat du comité paritaire

- Apporter des modifications au Code de sécurité afin d'améliorer et encadrer l'utilisation des appareils de levage de travailleurs.

Rôle de l'ASP

- L'ASP participe ponctuellement à ce comité.
- Recueil et transfert d'informations pertinentes.

Activité en 2015

- Présence de l'ASP à deux rencontres.

Comité régional Outaouais

Mandat du comité

- Sous l'égide de la direction régionale de la CSST, ce comité vise à améliorer les conditions de santé et sécurité du travail sur les chantiers de la région.

Rôle de l'ASP

- L'ASP participe activement à ce comité.
- En 2015, l'ASP participe à une tournée SST dans la région dont le sujet est la silice.

Activité en 2015

- Assiste à trois rencontres de préparation de la tournée 2015.

Conseil et assistance technique

Comité et sous-comité de concertation Abitibi

Mandat du comité

- Le but de ce comité est d'organiser une tournée régionale pour promouvoir la prévention sur les chantiers de construction.
- Sujet de la tournée 2015 : Travaux dans les tranchées et les excavations.

Rôle de l'ASP

- Membre actif du comité.
- Participe à la préparation ainsi qu'à la tournée (1 semaine).

Activité en 2015

- Trois rencontres pour préparer la tournée annuelle qui se tiendra en juin.
- Conception d'affiches cartonnées et coordination d'un film sur l'étalement de NCN en prévision de la tournée.

Total de travailleurs rencontrés : 252 à 6 différentes conférences.

ASP – Comité pour les poseurs de gouttières

Mandat du comité

- Étudier les diverses méthodes de travail qu'utilisent les poseurs de gouttières et solutionner avec eux les problèmes rencontrés principalement en ce qui a trait aux chutes et aux travaux près des lignes électriques.

Participants à ce comité outre l'ASP

- L'APCHQ, deux entreprises de poseurs de gouttières.

Activité en 2015

- Deux rencontres du comité.
- Évaluation des méthodes de travail sur quelques chantiers de construction de maisons unifamiliales.

IRSST – Comité sur la conception d'équipements pour poseurs de revêtements souples

Mandat du comité

- Identifier des solutions visant l'amélioration des conditions de santé et de sécurité chez les poseurs de revêtement de sol.

Rôle de l'ASP

- S'assurer que le projet réponde bien aux besoins et préoccupations du milieu de travail. Prendre connaissance de l'évolution du projet et apporter des commentaires du point de vue santé et sécurité. Partager nos connaissances pratiques en relation avec le projet de recherche. Faciliter les relations entre l'équipe de recherche, les milieux de travail, les syndicats et les partenaires du projet.

Activité en 2015

- Une rencontre du comité.

Conseil et assistance technique

CSST direction régionale de Lanaudière – Prévention des chutes de hauteur auprès des couvreurs

Mandat du comité

- Renforcer le message de prévention des risques de chute de hauteur auprès des couvreurs de Lanaudière afin de rendre le milieu de travail plus sécuritaire et réduire ainsi les risques de lésions et de décès de couvreurs suite à une chute de hauteur.

Rôle de l'ASP

- L'ASP participe activement à ce comité.

Activité en 2015

- Plusieurs rencontres ont eu lieu pour préparer ces activités.
- Participe à quatre sessions d'information au sujet de l'importance de prendre tous les moyens appropriés pour prévenir les chutes de hauteur lors de la construction ou la rénovation d'une toiture.

17 février : 48 personnes de 19 entreprises

19 février : 41 personnes de 23 entreprises

24 mars : 30 personnes de 24 entreprises

25 mars : 39 personnes de 26 entreprises

De plus, une rencontre avec un représentant de chacune des associations suivantes a été effectuée le 6 mai afin de leur présenter l'information qui a été transmise lors des présentations de février et mars :

- APCHQ Lanaudière
- CSN-Construction Lanaudière
- CSD-Construction Laval-Laurentides-Lanaudière
- FTQ-Construction Laval-Laurentides-Lanaudière
- Association des Maîtres Couvreurs du Québec

Comité Info Excavation (anciennement APISQ)

Mandat du comité

- Développer et promouvoir de meilleures pratiques en matière de prévention lors de travaux dans les infrastructures souterraines. Les pratiques visent à protéger les travailleurs lorsqu'ils œuvrent dans ce type d'environnement.

Rôle de l'ASP

- L'ASP participe activement à ce comité.
- S'assure de la conformité des documents en regard des lois, règlements et normes en santé et sécurité du travail.
- Partenaire dans la diffusion de l'information pour la partie prévention des accidents du travail.

Activité en 2015

- Deux rencontres pour faire le suivi et l'évolution de la formation et de la documentation.

Projets en collaboration

Partager des connaissances et échanger des idées avec les collaborateurs afin de contribuer ensemble à prévenir les accidents et les lésions dans le secteur de la construction.

Collaboration

En 2015, l'ASP Construction a poursuivi ses collaborations avec les intervenants suivants :

- Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)
- Association de la construction du Québec (ACQ)
- Info Excavation
- Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ)
- Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ)
- Association internationale d'ergonomie (IEA)
- Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ)
- Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST)
- Fédération canadienne des associations de la sécurité dans la construction – *Canadian Federation of Construction Safety Associations* (FCASC-CFCSA).

Projet spécial

La CSST a confié à l'ASP Construction le mandat de procéder à la mise à niveau des connaissances des boutefeux et des foreurs, à la suite des changements réglementaires apportés à la section IV *Manutention et usage des explosifs* du Code de sécurité pour les travaux de construction.

Le projet consistait à :

- développer une formation
- produire les documents suivants :
 - ✓ un *Journal de tir*
 - ✓ un formulaire d'inscription
 - ✓ un calendrier de sessions d'examen
 - ✓ un examen.

Les documents et la formation sur support DVD ont été transmis aux 550 boutefeux et foreurs à travers la province et 21 sessions d'examen ont été organisées.



Ententes interprovinciales

En ce qui a trait à la mobilité de la main-d'œuvre et des entreprises au niveau pan canadien, l'ensemble des provinces exige maintenant des entreprises provenant d'une autre province que leur association de sécurité produise une lettre attestant de la qualité de l'entreprise au plan de la prévention de la santé et de la sécurité du travail.

Pour ce faire, une entreprise québécoise qui désire soumissionner sur un projet de construction publique dans une autre province doit produire un audit en prévention qui sera validé par l'ASP Construction qui, par la suite, émettra une lettre attestant de la qualité de l'entreprise au plan de la prévention de la santé et de la sécurité du travail pour l'obtention d'une « Letter of good standing ».

L'ASP Construction a assisté 8 entreprises dans leurs démarches pour obtenir l'autorisation de soumissionner dans une autre province :

Allen Entrepreneur général

- Nouveau-Brunswick

Centrix Environnement

- Nouvelle-Écosse

Construction BML / Division de SINTRA

- Nouveau-Brunswick

DJL Construction division Moncton Construction

- Nouveau-Brunswick
- Nouvelle-Écosse

Dragage Océan DM inc. / Dragage Océan DS inc.

- Alberta
- Colombie-Britannique
- Île du Prince-Édouard
- Manitoba
- Nouveau-Brunswick
- Nouvelle-Écosse
- Ontario
- Saskatchewan
- Terre-Neuve / Labrador

- Territoires du Nord-Ouest
- Yukon

EBC inc.

- Manitoba
- Nouveau-Brunswick

Équipement de théâtre GC

- Alberta

Filtrum Construction

- Alberta
- Manitoba
- Nouveau-Brunswick
- Nouvelle-Écosse

De plus, l'ASP répond régulièrement à des demandes d'information soit par téléphone ou par courriel au sujet des équivalences de formation en santé et sécurité du travail entre provinces.

Voici quelques-unes des entreprises auxquelles nous avons répondu :

- Bard (DCB) inc.
- Cegerco
- Cie Isolation
- Construction Demathieu
- Progesys
- Sanexen
- Zerofail
- Kolostats
- Mamu construction
- Ausenco
- Isolation 4 saisons

L'ASP reçoit aussi des demandes de travailleurs qui s'informent à savoir si les formations suivies au Québec sont acceptées dans les autres provinces et sur la législation québécoise versus celles de certaines autres provinces.

Centre de documentation

Le *Centre de documentation* est un point d'accès privilégié à de l'information spécialisée en santé et sécurité du travail dans le domaine de la construction. C'est aussi un endroit où l'on peut consulter des documents sous différents supports d'information.

La documentaliste a pour mission de gérer le fonds documentaire qui s'élève à **plus de 9 200 documents en SST**. Également, elle répond aux demandes d'information, propose et trie les sources jugées pertinentes dans le catalogue collectif *Information SST*, dont l'ASP est partenaire. Celui-ci regroupe plus de 150 000 documents parmi les collections de la CSST, de l'IRSST et des autres ASP.

Le *Centre de documentation* représente une valeur ajoutée dans la gamme des services offerts par l'ASP Construction. Il propose des outils d'information à nos clientèles, c'est-à-dire les employeurs, les travailleurs, les partenaires de la construction et le personnel de l'Association, afin de répondre le plus adéquatement possible aux exigences des différents projets auxquels ils sont associés.

Sur sa page Web, en plus de retrouver la collection et les services offerts, le Centre produit une *Veille informationnelle* qui propose des informations d'actualité et des ressources documentaires de toutes sortes, d'ici et d'ailleurs dans le monde, touchant la santé et la sécurité dans le secteur de la construction.



Lucie Brunet, documentaliste, conseillant une collègue, Shpresa Salihu.

Les activités pour 2015 ont été les suivantes :

- 445 prêts de documents
- 503 recherches documentaires
- 222 documents acquis
- 6 *Veilles informationnelles*
- 4 chroniques dans le bulletin *Prévenir aussi*.

États financiers au 31 décembre 2015

Les états financiers rendent compte des actions posées et des résultats obtenus au cours de l'année 2015.

Pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2015, l'excédent des charges sur les produits a été de 277 907 \$.

Les charges ont totalisé 3 876 403 \$. Elles se répartissent en trois catégories, à savoir les traitements, qui incluent les salaires ainsi que les avantages sociaux privés et publics, le fonctionnement et les immobilisations.

Les produits totalisant 3 598 496 \$ proviennent de différentes sources, soit le montant versé par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) pour financer les activités de l'ASP, les sessions de formateurs, la vente de matériel pédagogique et de publications de l'ASP Construction, la gestion du programme Émission des attestations du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* en vertu de l'entente conclue avec la CSST et enfin, les intérêts de placements.

Lors des réunions du conseil d'administration, l'évolution des produits et des charges de chaque période intermédiaire a été déposée et présentée afin d'en mesurer la répartition et d'obtenir l'assurance légitime que les ressources financières sont utilisées de la manière la plus judicieuse possible. Cette façon de faire permet aux administrateurs d'avoir un juste aperçu de la situation financière de l'ASP Construction et d'exercer, s'il y a lieu, un contrôle sur les dépenses à venir.

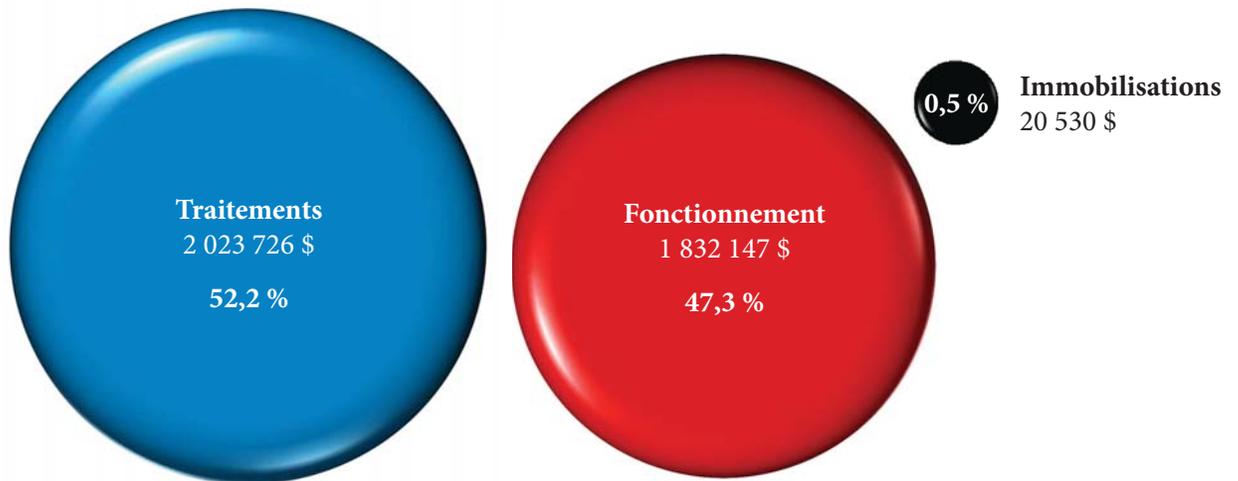
Le rapport de l'auditeur indépendant, SLBO comptables professionnels agréés inc., présente tous les détails financiers de l'ASP Construction pour l'année 2015.

Résultats

Excédent des charges sur les produits



Répartition des charges : 3 876 403 \$



Répartition des produits : 3 598 496 \$

